

lettre de son le
caval de Sully -
qui me prie de
ne pas faire augment
la diam de Sully et
qui la poudra par
162 lettres -

il a pris par
1464 est la première
et son double est
écrit sur la liure
du chapitre -

Monsieur
Monsieur de la Roche
Quel charisme
de mot de
et de mot de

pour \$2
pour \$1
pour \$
me-

Monsieur

je vous prie de faire vos efforts
aupres de vos mes pour vous si vous
pouvez avoir la dime de Gany
pour ~~le~~ vingt huit et deux sels
de ble comme vous l'avez voulu
donner Louis, que vous que je
vous en voy la prendra et je
sçay si cauleu si vous en
ne me veulent pas prendre je
vous prie de me la sçavoir ne la
faire par argument par que
je n'ai de motifs plaignis
mon port tout mes mes font
part de un mot de de vous
je vous prie mes assurances de
l'expecta à me la table de mariage
faite mes sçavoir la nouvelle
d'envoyer j'ay l'honneur de vous
avec un parfait attachement

Monsieur

votre très humble
et très obéissant
serviteur
Guillaume de Bussy

abussy et trois pailles égales

à Monsieur l'abbé Du Thail
Chanoine et Vicaire
du chapitre de Montbrun
à Montbrun

Monsieur

je me transporta mardi dernier
à votre hôtel je n'en pas le
bonheur de vous y trouver
le matin je fus obligé de partir
à bonne heure à cause de
quelques petites affaires sans cela
j'avois attendu votre lieu
pour avoir deux mots de
conferance avec vous soit
pour savoir si vous aviez
fait la commission que je
vous donna pour l'iroge
en second lieu pour quel
temps vous aviez pris attente
et si vous ne voulez la laisser
au pris que vous l'avez mise
la garde mais surtout savoir
si vous avez fait ma commission
de l'iroge car autrement je
prendrois des precautions pour
le faire faire la semaine
prochaine par le courrier

mes assurances de respect à un lablé
du nozeand

Jay l'honneur de tre avec toute
la consideration possible

Monsieur ^{notre} humble et tres
obeyssant serviteur
Raymond curé
de Gury

Jay appris avec plaisir la prière
de vos mes qui est

de Gury et q' j'alloit icy
vous ne faite sçavoir de luy
d'entretien pour cet d'ime j'ay
sois point de neant

6

Je soubscris de l'aveu accis recu de monsieur menot Chanoine
et Syndic du Chapitre d'Emmentiers La somme de
soixante huit livres dix sols laquelle estant jointe
avec celle de six livres dix sols pour l'estimation des
fonds appartenants à la cure de Bussy fait celle
de soixante quinze livres dix sols à moy d'heure en
Calité de Congruiste dont le quitte pour le pacle
de Yarnier de la présente année mil sept cent vingt
ou tout sans prejudice au surplus H. fait
à Emmentiers le 4. Jan. susd. année D'Orliac
p^{re}

Je^u soussigné déclare avoir reçu de monsieur mendo l'indig
 du Chapitre d'Emoulens, La somme de soixante huit
 Livres dix sols, laquelle étant jointe avec celle de
 six livres dix sols pour les fonds appartenants
 à la Cure de Bussy, fait celle de soixante
 quinze livres à moy d'heure en qualité de Congruiste
 dont le quitte pour le pacte de Juillet de la présente
 année mil sept cent vingt un ~~est~~ Le tout
 sans préjudice au surplus de la Cure d'Emoulens
 Le dix. Juillet l'année. D'Orliac
 Pasteur

6

Je soussigné déclare avoir Reçu de monsieur meson
Chanoine & Syndic du Chapitre d'Emoulviert, La somme
de soixante huit livres dix sols, laquelle étant jointe à
celle de six livres dix sols, fait celle de soixante quinze
livres à moy Jhuur en Calice de Congruente, dont lequille
pour le pacle d'auvil de la présente année mil sept cent vingt
on le tout sans prejudice au surplus &c. fait à Emoulviert
Le neuf. auvil surd. année

Orliac prêtre

Je soussigné déclare avoir reçu de m^r. menot Chanoine
le syndic du chapitre d'Emmentiers la somme
de soixante livres dix sols laquelle étant
jointe avec celle de six livres dix sols pour
l'estimation des fonds appartenant à la Cure
de Bussy, fait celle de soixante quinze livres
à moy d'heure en Calottes de Congruës dont le quitte
pour le pacte d'octobre de la présente année mil sept
Cent vingt un le tout sans préjudice de faire
à Emmentiers les quatre qu'on est due sur d^e année

Corbiac p^{re}